

CANADA

II

Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique.

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Le 4 décembre 1963

MONSIEUR L'AMBASSADEUR:

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 670, en date du 19 novembre 1963, relative à une nouvelle modification d'un mémorandum incorporé dans un échange de notes en date du 5 mars 1961, modifié, qui énonçait des dispositions applicables à la coordination des services de pilotage sur les Grands lacs et le fleuve Saint-Laurent, en direction est, jusqu'à Saint-Régis. J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement des États-Unis souscrit à votre proposition selon laquelle les dispositions actuellement en vigueur, modifiées par le mémorandum joint à votre Note, régiront la coordination de ces services de pilotage à compter du 1^{er} août 1963.

J'ai aussi l'honneur d'accepter votre autre proposition, aux termes de laquelle votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord modifiant l'accord précédemment en vigueur à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État:

WILLIAM R. TYLER

Son Excellence

Monsieur Charles S. A. Ritchie

Ambassadeur du Canada

Ottawa les 19 et 20 décembre 1963

En vigueur le 20 décembre 1963

b 3656594

142-7836